

Soixantième anniversaire de l'URIOPSS Rhône-Alpes, le « moment fondateur » quelques leçons de l'histoire

Dès le dix-neuvième siècle, les œuvres s'étaient organisées face aux initiatives de l'Etat. A trois reprises en 1893, en 1932 et en 1945, des lois suscitent des alliances défensives de la part des œuvres privées. L'histoire nous rappelle le « *foisonnement buissonnier des œuvres* ». L'Office Central des Œuvres de Bienfaisance (OCOB) crée en 1890, est le lointain ancêtre des œuvres organisées.

« La brutale nécessité d'une alliance défensive ». (André Lavagne au VIII^e congrès de l'UNIOPSS).

Nous sommes en 1945 dans le temps de « *l'ardeur et de la nécessité* ». Un contexte historique marqué par la sortie de la deuxième guerre mondiale dont est issu le programme de Conseil National de la Résistance.

La France est marquée par « *un bain anthropologique* » et idéologique nouveau dont les maîtres mots sont : la planification, la socialisation, et la critique d'une économie de marché qui avait affronté une crise majeure en 1929 et que l'on rendait responsable de la deuxième guerre mondiale. Dans ce contexte il faut noter le poids du Parti Communiste Français (aux élections du 21 octobre 1945 celui-ci obtient 28,8 % des voix et 165 sièges à l'Assemblée nationale, la CGT franchit le cap des 5 millions de cartes placées) et de l'URSS, qui est au cœur de l'imaginaire collectif, renforcent l'idée d'un autre modèle souhaitable, celui de l'intervention de l'État.

Une volonté de rénovation de la société française accompagne la libération du territoire. Une aspiration à faire du neuf s'impose. Jean Monnet évoque dans ses mémoires « *Les ardentes professions de foi pour l'avenir qui animaient les élites nouvelles du pays* ». La naissance de la sécurité sociale, s'impose dans cet univers. C'est le rêve caressé, l'espace de quelques saisons d'éliminer définitivement la pauvreté. Se joue alors la chronique d'une mort annoncée des œuvres. L'UNIOPSS et les URIOPSS sont nées de cette brutale nécessité de s'allier pour ne pas disparaître.

Les débats fondateurs et l'enjeu de la période : s'unir, moderniser notre secteur, s'adapter et dialoguer avec les pouvoirs publics.

Au congrès du 30^{ème} anniversaire de l'Union, à La Baule, en 1977, Maurice Chaix-Bryan s'interroge, Quels ont été les motifs de la création de l'UNIOPSS : "*Je ne saurai mieux répondre à la première question, qu'en vous donnant lecture de quelques passages du manifeste élaboré par notre groupe au moment où l'initiative fut prise, fin 1946, début 1947.*" Maurice Chaix-Bryan cite alors des extraits de ce manifeste : la loi du 22 mai 1946 prévoit pour l'avenir l'application à l'ensemble de la population française du bénéfice de la Sécurité Sociale, garantissant cette population contre les conséquences économiques des risques de

maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse, de décès, assurant en outre la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, octroyant des allocations familiales. Mais la sécurité Sociale reste avant tout un vaste appareil administratif et financier. Il existe aujourd'hui à côté de la Sécurité Sociale, et il existait bien avant elle, dans notre pays et depuis des générations, un vaste équipement à la fois préventif et curatif composé d'établissement de soins, de dispensaires, sanatoriums, préventoriums, hôpitaux, hospices, infirmeries etc. en même temps qu'un immense réseau d'entraide : Aide aux Mères, orphelinats, visites aux malades, asiles de vieillards, colonies de vacances, crèches, etc. La plus grande partie de ces réalisations, nées dans le pluralisme et dans la liberté, sont de caractère privé. Il importe que l'organisation administrative unique de la Sécurité Sociale s'appuie, pour être efficace, sur la multitude de ces œuvres dont l'avantage essentiel réside dans l'esprit qui depuis un siècle et demi les anime, esprit d'entraide désintéressé jusqu'au dévouement et à l'abnégation totale de leurs responsables, tradition généreuse fortement étayée sur des connaissances techniques éprouvées. La Sécurité Sociale ne peut se passer de ce réseau, ni de son équipement, sous peine de manquer à son propre objet et de réduire, sinon de détruire, la sécurité des Français. Il s'agit aujourd'hui de sauvegarder la physionomie propre, l'autonomie de toutes ces institutions sociales françaises, de les maintenir vivantes et aptes encore à une création continue. Il s'agit d'aménager mieux ces institutions multiples, de les acheminer, lorsque cela est nécessaire, vers un plus sûr rendement technique et social en leur permettant de bénéficier largement des crédits qui leur sont nécessaires et auxquels elles ont droit, sans qu'elles risquent pour autant de perdre leur personnalité. Il convient d'autoriser des créations nouvelles dans une liberté, sans doute contrôlée et coordonnée, mais suffisante pour que l'organisme nouveau de Sécurité Sociale ne fasse pas sombrer ces œuvres dans un établissement bureaucratique.¹

La volonté de maintenir les œuvres dans le nouveau paysage de l'action a été assortie, par la volonté des fondateurs, de plusieurs exigences : **La nécessité de s'unir**, « *Notre champignonnière avait grand besoin de s'organiser* » écrivait Rémy Plantade administrateur de l'UNIOPSS. Jean Renaudin, Charles Blondel, Serge Oberlin évoquent sans cesse l'indispensable union, la nécessité de « *Jeter un pont entre les rives* » et **de dialoguer avec les pouvoirs publics** : « *Nous avons rejeté tout esprit de caste ou de parti. Nous ne pouvions utilement servir qu'en dépouillant la cause sanitaire et sociale de toutes les mesquineries et des incohérences, qu'en la protégeant des ressacs de la politique partisane* »². Le Pont afin de dépasser les oppositions stériles et d'atteindre le Bien Commun. « *Que les hommes de l'une ou l'autre rive prennent enfin conscience, grâce au trait d'union, que nous nous efforçons chaque jour de jeter de l'un à l'autre bord, qu'ils ont une commune destinée, un service similaire à rendre, qu'ils puisent tout au long du cours d'eau aux mêmes fraîcheurs, qu'ils ont ensemble la mission de conduire ce fleuve humain vers des lendemains meilleurs. Pourquoi l'une des rives se vanterait-elle d'être rive de droite et l'autre rive de gauche? Ne peuvent-elles pas prendre conscience qu'elles ont une identique utilité, et s'enorgueillir seulement d'être les deux rives indispensables d'un même fleuve* »³. **De « Perfectionner les méthodes ».**

Deux débats fondateurs vont alimenter la réflexion au moment de donner naissance à la nouvelle institution: Sera-t-elle laïque ou d'appartenance religieuse ?

¹ *Union sociale, n°382, décembre 1987*

² *Union Sociale, n°7*

³ *Union Sociale, n°7*

Le débat est tranché fin juillet 1947 en faveur d'une UNIOPSS œcuménique et a-confessionnelle (on dirait laïque aujourd'hui), pour reprendre les termes d'Henry Théry. A la naissance de l'URIOPSS Rhône-Alpes, on notait la présence de la Ligue de l'enseignement, même si la convocation à la réunion constitutive de janvier 1948 était à l'entête de l'évêché et avec le tampon du Secours catholique.

Sera-t-elle fédérale ou d'une autre nature : c'est l'idée d'interfédération décentralisée respectant le principe de subsidiarité qui s'imposera. Union nationale, unions régionales, unions départementales auront leur personnalité et autonomie juridique propre.

Au sein des élites, un creuset celui des secrétariats sociaux et des Semaines sociales, lieu privilégié de la rencontre entre élites d'Etat et élites associatives.

C'est la raison pour laquelle l'UNIOPSS s'est longtemps vu attribuer le « sobriquet » de 'Le ministère privé des affaires sanitaires et sociales'. Des élites issues d'un même moule se sont retrouvées entre 1946 et 1948 au niveau national comme au niveau local/régional. Charles Blondel, fils du philosophe Maurice Blondel, Conseiller d'Etat, membre des Secrétariats Sociaux, Commissaire de la république en 1944 à Strasbourg résume à lui seul la figure des dirigeants premiers. Polytechniciens, juristes, avocats, chefs d'entreprise, beaucoup étant passés par le scoutisme, seront nombreux. La figure centrale du Haut fonctionnaire, de François Bloch-Lainé à Dominique Balmary signe une continuité riche de symbolique.

L'initiative fût-elle locale ou nationale ?

L'initiative fût-elle parisienne ? C'est la question que tous se posent et la réponse fait partie de notre « mythologie » collective. C'est de la base qu'est partie l'idée. L'Histoire et les historiens sont en mesure d'apporter des précisions qui vont comme toujours dans le sens d'une certaine complexité. On pourrait résumer en affirmant que l'initiative fût concomitamment locale et nationale, l'exemple de Rhône-Alpes est intéressant de ce point de vue.

Sans aucun doute possible, l'initiative fût d'abord parisienne. *(Je renvoie ici aux deux études produites dans le cadre de l'Université Lyon II en juin 1999 : l'URIOPSS Rhône-Alpes, Naissance d'un réseau 1947-1051 et en juin 2000 : La pensée des fondateurs de l'UNIOPSS en matière de politique sociale⁴).*

Nous avons les repères chronologiques : c'est entre la fin de l'année 1945 et le premier semestre 1946 que s'est imposée l'idée puis la nécessité d'un regroupement. Et entre le 15 avril et le 30 juillet 1947 que ce groupe de parisiens appuyés par des acteurs issus de la province donnent naissance à l'UNIOPSS. Le travail effectué par Jean Renaudin, premier directeur de l'UNIOPSS en Rhône-Alpes, montre que celui-ci va rencontrer des acteurs locaux et impulser la naissance d'un réseau.

En écho Raymond Nitre, directeur de l'URIOPSS Ile de France, parle au 21^{ème} congrès de l'UNIOPSS en décembre 1987 : "Quand j'ai rencontré Jean Renaudin, moi qui venait du

⁴ Ces 2 mémoires sont disponibles sur notre site, www.uriopss-ra.asso.fr FICHE 50785

scoutisme comme commissaire national aux Eclaireurs de France et lui qui depuis un an cherchait des aventuriers du social dans les capitales régionales."⁵ Serge Oberlin premier président de l'UNIOPSS, évoque lui aussi le personnage : *"Je pense, entre autres, à ces programmes de déplacement le conduisant de ville en ville, de journée en journée."*⁶

Dans la revue Union Sociale, datée de janvier-février 1948, on peut lire tous les déplacements effectués par le directeur de l'UNIOPSS, dans toute la France et notamment en Rhône-Alpes. Au cours de l'année 1948, il effectue de nombreux déplacements dans la région. En effet, les 5 et 6 janvier il est à Lyon et assiste à la réunion de lancement de l'UDOPSS du Rhône ; les 7 et 8 janvier à Saint-Etienne, le 9 à Grenoble et le 10 à Bourg en Bresse (l'UDOPSS de l'Ain y est créée le 21 janvier 1948). Il revient dans la région en mars : le 16 à Bourg en Bresse, le 17 à Lyon, le 18 à Saint-Etienne, le 19 à Valence et le 20 à Grenoble. *"Le Directeur Général de l'UNIOPSS, Monsieur Jean Renaudin a tenu à soutenir les efforts de création, d'information ou de contacts dans divers départements ou régions. Il n'a cessé d'apporter son appui à toutes nos Unions."*⁷ On note de nouveau son passage les 7 et 8 février 1949 à Lyon ainsi que le 7 mai 1949 ; le 4 mai il est à Saint-Etienne, le 5 à Annonay, le 6 à Valence et Grenoble, le 7 à Bourg en Bresse. Ses visites de terrain, ont constitué une part importante de son activité, et en 1951 il passe à nouveau à Saint-Etienne le 4 octobre, Lyon le 10 décembre, Bourg en Bresse le 11, Hauteville dans l'Ain et Valence le 12, Viviers, Privas et Annonay le 13 décembre.

La présence du directeur de l'UNIOPSS, notamment au moment de la création des UDOPSS conforte cette idée de l'initiative parisienne, ou du moins du rôle d'impulsion des dirigeants nationaux.

Au moment de fêter le soixantième anniversaire de l'URIOPSS Rhône-Alpes et dans la perspective d'accueillir à Lyon en janvier 2010 le prochain congrès de l'UNIOPSS, il est bon de se souvenir que le premier congrès de l'UNIOPSS du 24 au 27 mai 1951 a eu lieu à Lyon, avec une séance inaugurale à la salle Rameau et une séance plénière de clôture au théâtre des Célestins. Des hauts lieux de la culture lyonnaise, c'est tout un symbole et toute une époque.

François P. Boursier

Lyon

23 juin 2009

⁵ *Actes du 21^{ème} congrès de l'UNIOPSS*

⁶ *Cérémonie commémorative du 18 novembre 1967, brochure éditée par l'UNIOPSS. Archives URIOPSS*

⁷ *Union sociale, n°8, mai/juin/juillet 1949, p. 14*